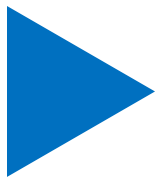




Projet du Réseau des ayants droit visant à renforcer les pratiques de recrutement et de rétention des parents ayants droit dans le système éducatif francophone en milieu minoritaire



Rapport complémentaire d'analyse
Été 2017

Table des matières



Introduction	3
1. Les outils et initiatives recensés par le CRDE : complément d'analyse	4
SECTION 1 – Questions à partager	6
2. Les pratiques inspirantes relevées par le CRDE et leurs recommandations – complément d'analyse	7
2.1 Pratiques de qualité relevées et dimensions de l'organisation	8
2.2 Pratiques de qualité relevées et dynamique école – famille – communauté	11
2.3 Pratiques de qualité relevées et principes d'accueil et d'accompagnement du parent (AAP)	12
SECTION 2 – Questions à partager	14
3. Les critères qui guident le choix des parents dans le choix d'une école pour leur enfant	15
3.1 Les critères de choix des parents	15
3.2 Comparaison entre les pratiques de qualité relevées et les critères de choix des parents	17
3.3 Une synthèse des critères de choix des parents	20
SECTION 3 – Questions à partager	22
4. Les avantages de l'école de langue française et l'article 23 de la Charte : Comment on en parle aux parents sur le web	23
SECTION 4 – Questions à partager	29
5. Soutenir la mobilisation des acteurs clés et l'amélioration de nos stratégies de recrutement et de rétention en s'appuyant sur un modèle écosystémique	30
6. Exercice-bilan : les critères et pratiques de qualité en matière de recrutement et de rétention des parents ayants droit dans le système éducatif francophone en milieu minoritaire	31
6.1 Critères et pratiques de qualité en matière de recrutement des parents ayants droit	31
6.2 Critères et pratiques de qualité en matière de rétention des parents ayants droit	33
Conclusion	36
ANNEXES	
A. Tableau d'analyse des outils et initiatives recensés par le CRDE	
B. Liste des outils élaborés dans le cadre de ce projet	

Introduction

Dans le cadre de ce projet, le Réseau des ayants droit a fait appel au Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE) pour mener une recension et une analyse des outils et pratiques existantes en matière de recrutement, de rétention et d'intégration des parents ayants droit au système éducatif francophone. Celles-ci devaient servir de base pour la conception d'outils pratiques destinés aux intervenants.

La recension produite par le CRDE apportait un certain nombre d'informations pertinentes pour nos travaux (une vingtaine d'outils et initiatives recensés et une analyse globale de situation), mais ne nous permettait pas de passer immédiatement à la conception d'outils. Dans la seconde partie du projet, nous avons donc organisé et enrichi les matériaux recueillis afin d'en approfondir l'analyse et d'identifier des pistes pertinentes pour les intervenants.

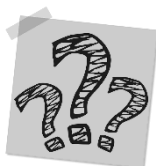
Cela nous a mené à ce rapport, qui est en fait la compilation de nos analyses et la présentation de certaines conclusions ou pistes d'action que nous en dégageons. Fait à noter, certains des outils d'analyse ont par la suite été aménagés pour servir d'outils de réflexion et de planification aux organisations et aux intervenants en milieu minoritaire. Ces travaux additionnels ont également permis d'assurer l'intégration de notre approche organisationnelle en accueil et accompagnement du parent en milieu minoritaire (AAP) aux critères et pratiques de qualité identifiés.

Le rapport est divisé en six grandes sections. Les trois premières constituent véritablement un «complément» à la recension du CRDE et prennent appui essentiellement sur les données qu'elle nous a fournies. Les sections 4 et 5 sont davantage le fruit de certaines de nos explorations, en périphérie du rapport initial. Elles doivent être perçues comme une tentative d'enrichir notre réflexion collective sur le recrutement et la rétention des parents ayants droit. La dernière section présente plutôt un bilan de nos connaissances, en cumulant l'ensemble des sources explorées au cours de la démarche.

Deux icônes que vous rencontrerez au fil de la lecture :



Signale un outil qui a été conçu parallèlement à notre analyse et qui fait partie de la trousse d'outils web destinés aux intervenants et aux organisations



Identifie, à la fin des sections 1 à 4, une série de questions qui ont émergé au cours de nos travaux et que nous souhaitons partager pour alimenter la réflexion d'autres organisations. Les questions permettent également un retour sur les éléments clés présentés dans la section.

1. Les outils et initiatives recensés par le CRDE : Complément d'analyse

Le Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE) a recensé près d'une vingtaine d'outils et d'initiatives dans son rapport. Ceux-ci sont présentés à travers différents thèmes introduits et étoffés grâce à la mise à profit de différentes recherches. La promotion des écoles minoritaires, l'accueil des parents ayants droit et l'accompagnement, l'inclusion et la rétention des ayants droit y sont abordés.



Pour analyser les outils et initiatives recensés, il était nécessaire de les regrouper et d'organiser l'information recueillie sur chacun. Nous avons donc créé **un tableau d'analyse** dans lequel nous avons reporté chaque élément de la recension. L'outil ainsi créé soutient la planification de projets en insistant sur l'importance de la qualité des processus de conception et de réalisation (plutôt qu'aux seuls produits et résultats).

Les catégories d'information utilisées pour générer notre tableau ont émergé de la consultation du rapport du CRDE mais également des préoccupations de l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick (AFPNB) et du Réseau des ayants droit (RAD) pour l'accueil et l'accompagnement du parent, l'adoption d'une culture évaluative ou encore la qualité des processus.

On a donc cherché à isoler les données suivantes pour chaque outil ou initiative :

- ▶ La date de publication ou de réalisation
- ▶ L'organisme responsable ou l'acteur principal
- ▶ Les partenaires impliqués
- ▶ Les objectifs de l'outil ou de l'initiative (ce qu'on veut faire)
- ▶ Les effets recherchés (ce qu'on veut voir à la fin)
- ▶ Les éléments liés au caractère stratégique ou à la planification (ça s'inscrit dans quoi)
- ▶ L'outil ou les outils produits
- ▶ Les caractéristiques ou les critères de qualité qui s'appliquent à l'outil / aux outils
- ▶ Les actions réalisées
- ▶ Les caractéristiques ou les critères de qualité qui s'appliquent au processus de conception / réalisation
- ▶ Le respect des principes d'accueil et d'accompagnement du parent en milieu minoritaire (AA) développés par l'AFPNB
- ▶ Le respect des critères de choix des parents (tels qu'identifiés dans ce rapport d'analyse)
- ▶ L'existence d'une évaluation de l'outil ou de l'initiative (et sa nature le cas échéant)

Une recension incomplète mais cohérente avec d'autres exercices du même genre

La méthodologie du CRDE n'est pas claire, mais il semble qu'elle ait eu pour effet de laisser de côté plusieurs outils ou initiatives clés en matière de recrutement et de rétention des parents ayants droit. L'AFPNB et le Réseau des ayants droit, commanditaire de l'étude, ont par exemple été surpris de ne retrouver aucun de leurs outils dans la recension, même si ceux-ci représentent des contributions concrètes aux efforts visant l'accueil des parents ayants droit. Un outil complémentaire a donc été produit pour présenter les outils produits par l'AFPNB et le RAD ces dernières années.

Par ailleurs, nous avons pris connaissance à la fin de l'été d'une recension du même genre réalisée par le Plan stratégique sur l'éducation de langue française (PSELF). Nous avons alors constaté que tous les éléments recensés par le CRDE s'y retrouvaient, ce qui nous a permis de valider le travail réalisé mais aussi de reconnaître le caractère incomplet de la recension.

Et alors? Et maintenant?

De nombreux constats ont pu être faits en plaçant les éléments de la recension dans notre tableau d'analyse. Nous nous contenterons de partager les plus significatifs d'entre eux pour notre réflexion et la planification des prochains pas.

► Les partenaires impliqués

Six des 16 outils et initiatives que nous avons analysés ont été réalisés en partenariat ou avec l'appui de collaborateurs. Dans un seul des cas, les collaborateurs mentionnés sont des parents ayants droit, à qui l'on demandait d'expérimenter des activités de francisation avant de venir participer à une rencontre de partage. On est loin d'une place réelle faite au parent à toutes les étapes d'un projet ou dans toutes les dimensions d'une organisation.

► La planification stratégique

Une action planifiée stratégiquement, c'est-à-dire en coordination avec d'autres en vue d'atteindre un même objectif ou de produire un même effet, a davantage de chances de réussite. Nous étions donc intéressés à voir dans quelle mesure les outils et initiatives recensés s'inscrivaient dans un plan ou étaient coordonnés avec d'autres actions visant le même objectif. Les informations recensées ne nous ont pas vraiment permis d'explorer cet aspect. Une prochaine recension ou un complément de recherche nous permettrait de questionner davantage les processus de conception ou de réalisation. Nous croyons que l'évaluation de la qualité d'un outil ou d'une initiative passe par une analyse des processus autant que des résultats.

► Les caractéristiques des outils recensés

Treize des 16 outils et initiatives recensés comportaient la conception d'un outil. Onze d'entre eux sont des outils imprimés, le guide étant la formule la plus courante (6/11). Deux initiatives seulement ont misé sur une production vidéo. Les outils et vidéos produits ne sont pas tous récents (des dates nous manquent), mais il va sans dire qu'une réflexion sur la forme à donner à nos outils s'imposera dans le futur, compte tenu des changements dans les stratégies d'acquisition d'information dominantes (web, médias sociaux, etc.).

Quatre des outils et vidéos recensés ont été produits dans les deux langues officielles, alors que deux d'entre eux ont été produits en anglais seulement.

La majorité des outils et initiatives recensés sont destinés aux parents (ayants droit, non ayants droit, immigration récente) alors que cinq d'entre eux s'adressent aux enseignants, aux écoles ou aux conseils scolaires.

TYPES DE CONTENUS RELEVÉS

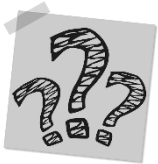
Améliorer la qualité de l'accueil dans les écoles de langue françaises	4
Communiquer des informations sur la portée de l'éducation en français et sur les avantages de l'école de langue française	3
Faire connaître les services éducatifs francophones et leur fonctionnement	2
Appuyer les conjoint(e)s anglophones des couples exogames dans leur rôle auprès de leur enfant	2
Appuyer les parents ayants droit dans leur rôle auprès de leur enfant	1

► **Les principes d'AAP : un potentiel d'influence importante**

L'AFPNB a produit des outils simples et concrets pour s'approprier les huit principes de son approche d'accueil et d'accompagnement du parent en milieu minoritaire (AAP). Nous avons identifié, pour chaque outil et chaque initiative recensés, les principes qui avaient été activés. Deux principes sont assez présents, soit la reconnaissance du parent comme premier responsable et premier éducateur de son enfant (56%) et l'appui apporté au parent dans son rôle auprès de son enfant (75%). Mais pour les six autres principes, on parle d'une quasi-absence. Par exemple, le fait de faciliter les échanges entre les parents n'apparaît qu'une fois, tout comme la concertation et l'établissement de partenariats au bénéfice des parents et des familles. Des efforts doivent être entrepris pour que ces principes soient intégrés aux pratiques des organisations et contribuent à l'amélioration des stratégies de recrutement et rétention des parents ayants droit.

► **L'évaluation des outils et initiatives, un réflexe à acquérir**

Nous aurions souhaité intégrer à notre analyse l'existence et la nature d'un processus d'évaluation des outils ou initiatives recensés. Toutefois, cette information n'était pas mentionnée dans la recension. Sans connaître la méthodologie utilisée pour la cueillette d'informations, nous estimons tout de même qu'une organisation ayant une culture évaluative développée aurait valorisé l'évaluation de son outil ou de son initiative. Pour améliorer nos stratégies de recrutement et de rétention des parents ayants droit, il nous faut pourtant être en mesure de répondre à des questions simples : «Est-ce que ce que nous faisons à l'heure actuelle produit les résultats espérés? Pourquoi?». Autrement, comment savoir s'il faut changer et surtout, dans quelle direction opérer ces changements? Si nous voulons réussir, il nous faudra rapidement trouver des façons d'intégrer l'évaluation à nos façons de faire.



SECTION 1 - Questions à partager

1. Comment faciliter l'appropriation des principes d'accueil et d'accompagnement du parent en milieu minoritaire et le développement d'une vision partagée à cet égard?
2. Comment s'y prendre pour accroître la synergie et la collaboration entre les partenaires de la communauté autour de l'objectif de recrutement et de rétention des parents ayants droit dans le système éducatif francophone?
3. Comment faire une place centrale au parent dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de nos stratégies le concernant?
4. Comment s'y prendre pour intégrer l'évaluation à nos façons de faire sans pour autant alourdir nos processus et nos agendas?



2. Les recommandations et pratiques de qualité identifiées par le CRDE : Complément d'analyse

Le rapport du CRDE comportait une liste de recommandations, mais aussi la mention de différentes pratiques de qualité relevées dans la littérature. Ces dernières étaient parsemées dans l'ensemble du rapport, au fil du texte et selon les sous-thèmes abordés. Nous avons, dès le début, choisi de regrouper toutes les recommandations et toutes les pratiques de qualité relevées, considérant qu'il s'agissait là d'une occasion intéressante de faire le tour des connaissances disponibles sur les meilleures stratégies de recrutement et de rétention des parents ayants droit dans le système éducatif francophone. Pour faciliter leur analyse, nous avons opté pour la création de sous-catégories afin de mieux les organiser.

Pour y arriver, il a fallu dans certains cas reformuler les pratiques de qualité, par exemple en leur donnant une forme «positive» (plutôt que de nommer ce qu'il ne faut pas faire, ce qu'il faut éviter ou encore les raisons pour lesquelles les parents ne choisissent pas l'école de langue française). Les pratiques sont présentées ici en suivant les trois grands thèmes du rapport du CRDE.

Liste initiale – 28 recommandations et pratiques de qualité identifiées par le CRDE

A - Promouvoir les écoles minoritaires

- ▶ Promouvoir les écoles minoritaires auprès de tous les parents.
- ▶ Bien informer les parents quant aux avantages de l'école de langue française en milieu minoritaire.
- ▶ Éclairer les parents sur les programmes offerts dans les écoles francophones.
- ▶ Se rapprocher des familles en modifiant nos pratiques de communication pour se baser davantage sur les besoins et opinions des parents.
- ▶ Communiquer de façon régulière, efficace et complète avec les parents pour les alimenter dans le choix d'une école pour leur enfant.
- ▶ Prendre le temps d'échanger avec les parents pour mieux comprendre les stratégies de communication qui fonctionnent bien avec eux.
- ▶ S'engager, comme école, dans des activités en partenariat avec la communauté afin d'accroître la reconnaissance de celle-ci.

B - Accueillir les parents ayants droit

- ▶ Considérer l'accueil comme une stratégie qui va au-delà de l'accueil initial et se fait en continu.
- ▶ Permettre aux élèves et aux parents de devenir des contributeurs à la vie scolaire.
- ▶ Se préoccuper de l'inclusion du parent non-francophone afin qu'il sente qu'il a sa place.
- ▶ Sensibiliser les parents à leur rôle dans le maintien d'une forte francité familioscolaire.
- ▶ Établir un dialogue fondé sur la compréhension et le renforcement du lien de confiance entre l'élève, les parents et l'école.

C - Accompagner, inclure et assurer la rétention des ayants droits

- ▶ Reconnaître l'importance de l'engagement des parents pour assurer la réussite éducative de leur enfant.
- ▶ Établir une communication bidirectionnelle efficace entre les parents et l'école.
- ▶ Permettre aux parents de participer à des activités qu'organise l'école.
- ▶ Faciliter la participation des parents non francophones aux activités de l'école et dans l'accompagnement de leur enfant.

- ▶ Multiplier les initiatives d'appui aux parents.
- ▶ Diffuser efficacement les informations concernant les programmes de francisation.
- ▶ Assurer le financement et la mise en place de services d'appui pour les élèves de parents ayants droit qui répondent à leurs besoins spécifiques.
- ▶ Assurer aux enseignants une formation suffisante et adéquate pour intervenir en milieu minoritaire.
- ▶ Comprendre la réalité des couples exogames et y être sensible.
- ▶ Soutenir le sentiment de compétence et d'efficacité des parents dans l'accompagnement de leur enfant.
- ▶ Créer des occasions fréquentes de rencontre (formelles ou informelles) entre les parents et l'école afin de favoriser leur implication dans la vie scolaire de leur enfant.
- ▶ Élaborer et mettre en œuvre une stratégie spécifique de communication avec les parents non locuteurs de français.
- ▶ Offrir des ressources aux parents pour les appuyer dans leur rôle auprès de leur enfant.
- ▶ Valoriser le rôle du parent dans le développement et les apprentissages de leur enfant.
- ▶ Créer des occasions qui facilitent les échanges entre parents ou familles vivant les mêmes situations.
- ▶ Faciliter l'accès des parents à des ressources en français : livres, musique, spectacles, films, jeux éducatifs, logiciels, télévision, etc.

2.1 Recommandations, pratiques de qualité relevées et dimensions de l'organisation

Nous avons établi, en élaborant notre approche en accueil et accompagnement du parent, que la transformation des pratiques a besoin d'être soutenue par toute l'organisation pour être optimale et durable.

L'AFPNB a produit en 2016 un cartable d'*Outils d'aide à la décision et à la planification* qui intègre son approche en AAP et vise à soutenir la mobilisation de toutes les dimensions d'une organisation autour de l'accueil et de l'accompagnement du parent. Voici comment l'AFPNB définit ces quatre dimensions :

Orientation	Première dimension de l'organisation, elle inclut la gouvernance et toutes les questions liées aux directions qu'une organisation se donne. Les cadres de l'organisation (sa mission, ses mandats, ses valeurs et ses priorités stratégiques) en font également partie.
Fonctionnement	Une fois les orientations clairement établies, il faut organiser l'action, aligner le fonctionnement pour qu'il permette d'avancer dans la direction donnée. Les politiques internes, les plans d'action et les règles de fonctionnement font partie de cette dimension.
Action	C'est la dimension de l'intervention, du passage à l'action. C'est ce qu'une organisation fait concrètement pour réaliser sa mission, ses mandats et ses plans d'action. Les services, les activités, les projets et la production d'outils font partie de cette dimension.
Approche	Finalement, l'organisation cherche aussi à faire en sorte que les personnes qui travaillent à la réalisation des services, activités et projets adoptent une approche conforme à ses orientations, à ses règles de fonctionnement et à ses valeurs ou convictions. Cette dimension concerne la « manière de faire ».

Nous nous sommes demandé comment les différentes recommandations et pratiques de qualité identifiées par le CRDE se répartissaient dans les quatre dimensions de l'organisation. Lorsqu'une recommandation ou une pratique de qualité pouvait être classée dans deux dimensions différentes, elle se retrouve deux fois dans le tableau.

Orientation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître l'importance de l'engagement des parents pour assurer la réussite éducative de leur enfant.
Fonctionnement	<ol style="list-style-type: none"> 1. S'engager, comme école, dans des activités en partenariat avec la communauté afin d'accroître la reconnaissance de celle-ci. 2. Permettre aux élèves et aux parents de devenir des contributeurs à la vie scolaire. 3. Établir une communication bidirectionnelle efficace entre les parents et l'école. 4. Permettre aux parents de participer à des activités qu'organise l'école. 5. Faciliter la participation des parents non francophones aux activités de l'école et dans l'accompagnement de leur enfant. 6. Assurer le financement et la mise en place de services d'appui pour les élèves ayants droit qui répondent à leurs besoins spécifiques. 7. Assurer aux enseignants une formation suffisante et adéquate pour intervenir en milieu minoritaire. 8. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie spécifique de communication avec les parents non locuteurs de français.
Action	<ol style="list-style-type: none"> 1. Promouvoir les écoles minoritaires auprès de tous les parents. 2. Bien informer les parents quant aux avantages de l'école de langue française en milieu minoritaire. 3. Éclairer les parents sur les programmes offerts dans les écoles francophones. 4. S'engager, comme école, dans des activités en partenariat avec la communauté afin d'accroître la reconnaissance de celle-ci. 5. Sensibiliser les parents à leur rôle dans le maintien d'une forte francité familioscolaire. 6. Établir un dialogue fondé sur la compréhension et le renforcement du lien de confiance entre l'élève, les parents et l'école. 7. Faciliter la participation des parents non francophones aux activités de l'école et dans l'accompagnement de leur enfant 8. Multiplier les initiatives d'appui aux parents. 9. Diffuser efficacement les informations concernant les programmes de francisation. 10. Créer des occasions fréquentes de rencontre (formelles ou informelles) entre les parents et l'école afin de favoriser leur implication dans la vie scolaire de leur enfant. 11. Offrir des ressources aux parents pour les appuyer dans leur rôle auprès de leur enfant.

	<p>12. Créer des occasions qui facilitent les échanges entre parents ou familles vivant les mêmes situations.</p> <p>13. Faciliter l'accès des parents à des ressources en français : livres, musique, spectacles, films, jeux éducatifs, logiciels, télévision, etc.</p>
Approche	<ol style="list-style-type: none">1. Se rapprocher des familles en modifiant nos pratiques de communication en se basant sur les besoins et opinions des parents.2. Communiquer de façon régulière, efficace et complète avec les parents pour les alimenter dans le choix d'une école pour leur enfant.3. Prendre le temps d'échanger avec les parents pour mieux comprendre les stratégies de communication qui fonctionnent bien avec eux.4. Considérer l'accueil comme une stratégie qui va au-delà de l'accueil initial et se fait en continu.5. Se préoccuper de l'inclusion du parent non-francophone afin qu'il se sente inclus.6. Établir un dialogue fondé sur la compréhension et le renforcement du lien de confiance entre l'élève, les parents et l'école.7. Comprendre la réalité des couples exogames et y être sensible.8. Soutenir le sentiment de compétence et d'efficacité des parents dans l'accompagnement de leur enfant.9. Valoriser le rôle du parent dans le développement et les apprentissages de son enfant.

Et alors? Et maintenant?

- ▶ Comme il s'agit de «pratiques de qualité» et de recommandations en vue de l'action, il n'est pas surprenant qu'une part importante des énoncés se retrouvent dans la dimension de l'action.
- ▶ Toutefois, la quasi absence d'énoncés dans la dimension de l'orientation soulève un questionnement. Il existe un consensus autour de l'idée que tout changement de pratique doit aussi (et souvent d'abord) passer par des éléments d'orientation ou de gouvernance : il faut mobiliser la tête pour produire des changements durables qui vont devenir la nouvelle norme de l'organisation. On peut sensibiliser les intervenants et les amener à vouloir changer leur approche et leurs façons de faire. Mais si l'organisation ne partage pas les mêmes convictions et surtout, ne les affirme pas et s'abstient de donner le cap... le changement risque de se faire au gré de la motivation des individus.
- ▶ Il serait intéressant de poursuivre la réflexion sur cette base organisationnelle, afin d'identifier des pratiques de qualité qui mobiliseraient toutes les dimensions de l'organisation.



Un **outil** permettant aux organisations d'analyser leurs pratiques en matière de recrutement et de rétention en les répartissant dans les **quatre dimensions de l'organisation** a été produit dans le cadre de ce projet.

2.2 Recommandations, pratiques de qualité relevées et dynamique école – famille – communauté

On mentionne fréquemment les trois piliers de l'éducation en milieu minoritaire que sont l'école, la famille et la communauté. Nous avons voulu savoir comment se situaient les 28 recommandations et pratiques de qualité du CRDE en regard des différents axes de collaboration contenus dans ce «triangle» important.

Et alors? Et maintenant?

Premier constat

- ▶ Vingt-trois des 28 recommandations concernent l'axe de collaboration École – Parents/Famille.
- ▶ Cela pourrait sembler normal puisqu'il s'agit d'un projet sur le recrutement et la rétention des parents ayants droit au sein du système éducatif acadien et francophone.
- ▶ Cependant, cela donne à penser que le levier important qui vient de la collaboration des trois piliers n'est pas beaucoup mis de l'avant.
- ▶ Une seule des 28 recommandations concerne l'axe de collaboration École – Communauté.

Second constat

- ▶ Cinq des 23 recommandations touchant l'axe École – Parents sont clairement orientées vers les parents non locuteurs de français.
- ▶ Il peut évidemment s'agir de parents ayants droit qui ont perdu leur langue maternelle, mais dans au moins une des recommandations, on parle de couples exogames.
- ▶ Si notre travail de réflexion intègre aussi les parents qui ne sont pas ayants droit, il serait sans doute pertinent d'intégrer aussi des préoccupations et des recommandations concernant les familles d'immigration récente.

Troisième constat

- ▶ Seules trois des 28 recommandations concernent la relation École – Élève. Dans deux des trois cas, le parent est aussi nommé.
- ▶ Il est surprenant de ne voir aucune recommandation concernant la promotion des écoles francophones auprès des jeunes. Pourtant, ils influencent probablement dans une bonne mesure le choix de l'école qui sera fait par leurs parents.

Quatrième constat

- ▶ Sept des 23 recommandations touchant l'axe École – Parents comportent un élément clair de collaboration (bidirectionnel, vise à faciliter la contribution, échanges, etc.).
- ▶ C'est certainement un pas dans la bonne direction, mais il semble qu'on pourrait faire davantage, considérant que le parent est le premier responsable et premier éducateur de son enfant.

Cinquième constat

- ▶ Dans la vaste majorité des recommandations, on ne considère que le rôle du parent auprès de son enfant.
- ▶ Il serait intéressant de voir comment le fait de considérer aussi le parent dans son rôle d'utilisateur de services et de membre de sa communauté pourrait faire émerger d'autres recommandations en matière de recrutement et de rétention du parent ayant droit dans le système éducatif acadien et francophone.

2.3 Recommandations, pratiques de qualité relevées et principes d'accueil et d'accompagnement du parent (AAP)

Les chercheuses du CRDE ont identifié dans leur revue de littérature / recension des pratiques un certain nombre de pratiques de qualité qui peuvent soutenir le recrutement et la rétention des parents ayants droit dans le système éducatif francophone. Elles ont également formulé des recommandations pour guider les efforts en ce sens.

Nous avons regroupé ici les pratiques de qualité et les recommandations qui figurent dans leur rapport, en les mettant en relation avec les principes de l'approche en accueil et accompagnement du parent en milieu minoritaire (AAP) développée par l'AFPNB.

Principes AAP	Pratiques de qualité et recommandations
<p>Reconnaître le parent comme premier responsable et premier éducateur de son enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Promouvoir les écoles minoritaires auprès de tous les parents. ▶ Bien informer les parents quant aux avantages de l'école de langue française en milieu minoritaire. ▶ Éclairer les parents sur les programmes offerts dans les écoles francophones, y compris les programmes de francisation. ▶ Communiquer de façon régulière, efficace et complète avec les parents pour les alimenter dans le choix d'une école pour leur enfant. ▶ Se préoccuper de l'inclusion du parent non-francophone afin qu'il se sente accueilli et appuyé. ▶ Reconnaître l'importance de l'engagement des parents pour assurer la réussite éducative de leur enfant. ▶ Comprendre la réalité des couples exogames et y être sensible. ▶ Élaborer et mettre en œuvre une stratégie spécifique de communication avec les parents non locuteurs de français. ▶ Valoriser le rôle du parent dans le développement et les apprentissages de son enfant.
<p>Appuyer le parent dans son rôle auprès de son enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Sensibiliser les parents à leur rôle dans le maintien d'une forte francité familioscolaire. ▶ Établir un dialogue fondé sur la compréhension et le renforcement du lien de confiance entre l'élève, les parents et l'école. ▶ Faciliter la participation des parents non francophones aux activités de l'école et dans l'accompagnement de leur enfant. ▶ Multiplier les initiatives d'appui aux parents. ▶ Assurer le financement et la mise en place de services d'appui pour les élèves ayants droit qui répondent à leurs besoins spécifiques. ▶ Assurer aux enseignants une formation suffisante et adéquate pour intervenir en milieu minoritaire. ▶ Soutenir le sentiment de compétence et d'efficacité des parents dans l'accompagnement de leur enfant. ▶ Offrir des ressources au parent pour l'appuyer dans son rôle auprès de son enfant. ▶ Faciliter l'accès du parent à des ressources en français : livres, musique, spectacles, films, jeux éducatifs, logiciels, télévision, etc.

<p>Faire une place réelle au parent dans nos organisations</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Prendre le temps d'échanger avec les parents pour mieux comprendre les stratégies de communication qui fonctionnent bien avec eux. ▶ Se rapprocher des familles en modifiant nos pratiques de communication en se basant sur les besoins et opinions des parents. ▶ Établir une communication bidirectionnelle efficace entre les parents et l'école. ▶ Permettre aux élèves et aux parents de devenir des contributeurs à la vie scolaire.
<p>Appuyer le parent dans son rôle au sein de sa communauté</p>	<p><i>Aucun élément ne correspond</i></p>
<p>Faciliter les échanges et le réseautage entre parents</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Créer des occasions fréquentes de rencontre (formelles ou informelles) entre les parents et l'école afin de favoriser leur implication dans la vie scolaire de leur enfant. ▶ Créer des occasions qui facilitent les échanges entre parents ou familles vivant les mêmes situations.
<p>Faciliter les liens entre les parents et différents intervenants dont l'action les concerne</p>	<p><i>Aucun élément ne correspond</i></p>
<p>Se concerter et établir des partenariats, au bénéfice des parents et des familles</p>	<p><i>Aucun élément ne correspond</i></p>
<p>Mobiliser toute l'organisation dans l'accueil et l'accompagnement du parent</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Considérer l'accueil comme une stratégie qui va au-delà de l'accueil initial et se fait en continu.

Et alors? Et maintenant?

- ▶ L'essentiel des pratiques de qualité relevées et des recommandations du CRDE sont associées aux deux premiers principes, soit à la reconnaissance du parent comme premier responsable de son enfant et à l'appui qu'on lui offre dans son rôle comme parent.
- ▶ En revanche, aucun élément n'a pu être relié aux principes qui concernent l'appui offert au parent dans son rôle au sein de sa communauté, les liens entre parents et intervenants et la concertation des acteurs au bénéfice des parents et des familles. Ces trois éléments sont pourtant étroitement associés à la qualité des interventions en milieu minoritaire. L'intégration des indicateurs de l'approche en AAP de l'AFPNB devrait permettre de formuler des pratiques de qualité en regard de ceux-ci.

- ▶ Les recommandations liées à la contribution du parent et à la place qu'on gagne à lui faire dans les organisations sont plutôt timides. Il en va de même pour le réseautage entre parents, pourtant crucial en milieu minoritaire puisqu'il permet de contrer l'isolement, de créer des occasions de partage et de solidifier le sentiment d'appartenance à la communauté francophone.
- ▶ Cette fois encore, il ressort de cet exercice que la dynamique école-famille-communauté n'est pas intégrée à la réflexion sur le recrutement et la rétention des parents ayants droit, pas plus que l'idée selon laquelle il faut mobiliser toute l'organisation, voire toute la communauté, autour de cet objectif. La réflexion proposée plus loin dans ce rapport sur l'adoption d'une approche écosystémique de ce défi pourrait soutenir la transformation des pratiques à cet égard.



Pour soutenir l'appropriation des principes de l'approche organisationnelle en AAP, l'AFPNB a déjà produit plusieurs outils et activités de développement professionnel. Dans le cadre de ce projet, des **outils spécifiques** ont été créés pour appuyer la réflexion des organisations sur leurs stratégies de recrutement et de rétention des parents ayants droit, notamment en y **intégrant les principes d'AAP**.



SECTION 2 - Questions à partager

1. Comment faire en sorte que nos orientations et les cadres de nos organisations appuient nos efforts de recrutement et de rétention des parents ayants droit?
2. Comment s'y prendre pour que les parents et les élèves deviennent des «contributeurs à la vie scolaire»?
3. Comment assurer aux éducatrices et aux enseignants une formation «adéquate et suffisante» pour exercer en milieu minoritaire?
4. Comment faire en sorte que toutes les personnes qui travaillent dans nos organisations adoptent une vision et une approche partagée de l'accueil et de l'accompagnement des parents ayants droit?
5. Concrètement, comment mettre en place une dynamique école-famille-communauté qui soutienne le recrutement et la rétention des parents ayants droit dans le système éducatif francophone?
6. Comment s'y prendre pour favoriser la solidarité, l'entraide et le réseautage entre parents?
7. Comment appuyer le parent dans tous ses rôles, et pas uniquement dans son rôle auprès de son enfant? (Au sein des organisations, dans la communauté)
8. Comment assurer la promotion des écoles de langue française auprès des jeunes?



3. Les critères qui guident le choix des parents dans le choix d'une école pour leur enfant

3.1 Les critères de choix des parents

Dans la première partie de leur étude, les chercheuses du CRDE ont recensé des enquêtes ou recherches visant à comprendre ce qui motive et guide les parents en milieu minoritaire dans le choix de l'école pour leur enfant. Nous avons regroupé et organisé les critères de choix mentionnés dans cette section et constitué une liste d'une vingtaine d'éléments. Cela nous a permis ensuite de les comparer avec les recommandations et pratiques de qualité identifiées par le CRDE dans la seconde partie de leur rapport (voir 3.2). Une synthèse de ces critères de choix a également été réalisée à la fin de nos travaux, pour faciliter leur réutilisation éventuelle (voir 3.3)

Les critères recensés par le CRDE sont présentés ci-dessous, avec le lien vers la ou les études dont ils proviennent. Au-delà des critères, nous avons formulé un premier niveau d'indicateur en nous appuyant sur le rapport du CRDE.

Liste initiale – Critères qui guident les parents dans le choix de l'école pour leur enfant

<p>Caractéristiques de l'école de langue française</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accès L'école de langue française existe et est accessible (Circum, 1999) 2. Emplacement L'école de langue française est près de la maison et bien située (Gross, de Armond et Denice, 2015) 3. Sécurité L'école de langue française offre un environnement sécuritaire (Gross, de Armond et Denice, 2015) 4. Qualité de l'environnement L'environnement scolaire est agréable par rapport aux autres écoles (Circum, 1999; MacPhee, 2017)
<p>Qualité de l'école de langue française</p>	<ol style="list-style-type: none"> 5. Qualité L'école de langue française offre une éducation de qualité (Denis, 2011; Boudreau, 2007) 6. Qualité du personnel Le personnel de l'école de langue française est bien formé et de qualité (Gross, de Armond et Denice, 2015) 7. Réussite des élèves L'école de langue française est compétitive en termes de réussite académique des élèves (Bosetti, et al., 2015) 8. Soutien égalité des chances L'école de langue française est compétitive en termes de réussite académique pour les enfants issus des milieux défavorisés (Bosetti, et al., 2015) 9. Qualité de l'expérience

	<p>L'expérience générale dans l'école de langue française est riche (Rocque, 2006)</p> <p>10. Qualité de l'accueil L'atmosphère de l'école de langue française est accueillante (Rocque, 2006)</p>
Offre de l'école de langue française	<p>11. Variété des programmes Les programmes offerts par l'école de langue française sont variés (Boudreau, 2007)</p> <p>12. Accès à des activités parascolaires Les élèves ont accès à des activités parascolaires de nature sportive ou culturelle (Circum, 1999)</p>
Accueil et accompagnement du parent	<p>13. Soutien face aux craintes L'école de langue française rassure les parents qui craignent d'avoir à composer avec un environnement scolaire différent de celui de la maison sur le plan linguistique (Cormier, 2015; Bosetti, et al., 2015).</p> <p>14. Perspectives d'emploi L'école de langue française rassure les parents quant aux perspectives d'emploi et à la réussite des élèves une fois sur le marché du travail (Circum, 1999)</p>
Accueil et accompagnement de l'élève	<p>15. Accompagnement des élèves Les élèves reçoivent une attention individualisée (Rocque, 2006; MacPhee, 2017)</p> <p>16. Soutien dans l'apprentissage du français Un soutien dans l'apprentissage de la langue française est offert par l'école de langue française (Circum, 1999)</p>
Langue, culture et communauté	<p>17. Valorisation du français Le français est valorisé par l'école de langue française (Rocque, 2006)</p> <p>18. Acquisition de l'anglais Les enfants qui fréquentent l'école de langue française terminent avec une forte compétence en anglais (Circum, 1999)</p> <p>19. Valorisation du bilinguisme L'école de langue française valorise le bilinguisme (MacPhee, 2017)</p> <p>20. Accès à la culture francophone L'école de langue française favorise l'accès au patrimoine francophone ou acadien (MacPhee, 2017)</p> <p>21. Sentiment d'appartenance à la communauté francophone L'école de langue française soutient les élèves dans le développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté francophone (Circum, 1999)</p> <p>22. Pérennisation de la langue et de la culture</p>

	<p>L'école de langue française constitue une communauté vivante et dynamique qui favorise la pérennisation de la langue et de la culture (Circum, 1999)</p> <p>23. Lieu de rencontre et de reconnaissance</p> <p>L'école de langue française constitue un lieu où les membres de la communauté, adultes et enfants, se retrouvent, se rencontrent et se reconnaissent (Circum, 1999)</p>
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

3.2 Comparaison entre les pratiques de qualité relevées et les critères de choix des parents

Une fois dégagées les recommandations et pratiques de qualité issues de la recherche et après avoir extrait les critères de choix des parents présentés dans la première partie du rapport du CRDE, il était tout naturel de vouloir comparer les deux listes. Le tableau ci-dessous nous a permis d'associer les critères de choix des parents aux recommandations et pratiques de qualité. Les numéros correspondent à ceux du tableau précédent (qui introduit les 23 critères de choix des parents).

A - Promouvoir les écoles de langue française en milieu minoritaire

Recommandations / pratiques de qualité relevées CRDE	Critères de choix des parents
▶ Promouvoir les écoles minoritaires auprès de tous les parents.	13
▶ Bien informer les parents quant aux avantages de l'école de langue française en milieu minoritaire.	4, 9, 10, 15, 19, 20, 21, 22, 23
▶ Éclairer les parents sur les programmes offerts dans les écoles francophones.	11
▶ Se rapprocher des familles en modifiant nos pratiques de communication pour se baser davantage sur les besoins et opinions des parents.	
▶ Communiquer de façon régulière, efficace et complète avec les parents pour les alimenter dans le choix d'une école pour leur enfant.	10, 13
▶ Prendre le temps d'échanger avec les parents pour mieux comprendre les stratégies de communication qui fonctionnent bien avec eux.	9, 10, 13
▶ S'engager, comme école, dans des activités en partenariat avec la communauté afin d'accroître la reconnaissance de celle-ci.	21, 23

B - Accueillir les parents ayants droit

Recommandations / pratiques de qualité relevées CRDE	Critères de choix des parents
▶ Considérer l'accueil comme une stratégie qui va au-delà de l'accueil initial et se fait en continu.	10
▶ Permettre aux élèves et aux parents de devenir des contributeurs à la vie scolaire.	4, 9

▶ Se préoccuper de l'inclusion du parent non-francophone afin qu'il sente qu'il a sa place.	4, 9, 10, 13
▶ Sensibiliser les parents à leur rôle dans le maintien d'une forte francité familioscolaire.	
▶ Établir un dialogue fondé sur la compréhension et le renforcement du lien de confiance entre l'élève, les parents et l'école.	9, 10, 13, 15

C - Accompagner, inclure et assurer la rétention des parents ayants droits

Recommandations / pratiques de qualité relevées CRDE	Critères de choix des parents
1. Reconnaître l'importance de l'engagement des parents pour assurer la réussite éducative de leur enfant.	
2. Établir une communication bidirectionnelle efficace entre les parents et l'école.	9, 10
3. Permettre aux parents de participer à des activités qu'organise l'école.	9, 10
4. Faciliter la participation des parents non francophones aux activités de l'école et dans l'accompagnement de leur enfant.	9, 10, 13, 23
5. Multiplier les initiatives d'appui aux parents.	13
6. Diffuser efficacement les informations concernant les programmes de francisation.	13, 16
7. Assurer le financement et la mise en place de services d'appui pour les élèves de parents ayants droit qui répondent à leurs besoins spécifiques.	15, 16
8. Assurer aux enseignants une formation suffisante et adéquate pour intervenir en milieu minoritaire.	6
9. Comprendre la réalité des couples exogames et y être sensible.	10, 13
10. Soutenir le sentiment de compétence et d'efficacité des parents dans l'accompagnement de leur enfant.	10, 13
11. Créer des occasions fréquentes de rencontre (formelles ou informelles) entre les parents et l'école afin de favoriser leur implication dans la vie scolaire de leur enfant.	9, 10, 13
12. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie spécifique de communication avec les parents non locuteurs de français.	13
13. Offrir des ressources aux parents pour les appuyer dans leur rôle auprès de leur enfant.	13
14. Valoriser le rôle du parent dans le développement et les apprentissages de leur enfant.	10, 13
15. Créer des occasions qui facilitent les échanges entre parents ou familles vivant les mêmes situations.	23
16. Faciliter l'accès des parents à des ressources en français : livres, musique, spectacles, films, jeux éducatifs, logiciels, télévision, etc.	13, 20

Et alors? Et maintenant?

Seules trois des 28 recommandations / pratiques de qualité n'ont pu être associées à des critères de choix des parents. En les regardant, on comprend cependant que les parents n'aient pas énoncé de critères de choix sur ces sujets :

- ▶ Se rapprocher des familles en modifiant nos pratiques de communication pour se baser davantage sur les besoins et opinions des parents.
- ▶ Sensibiliser les parents à leur rôle dans le maintien d'une forte francité familioscolaire.
- ▶ Reconnaître l'importance de l'engagement des parents pour assurer la réussite éducative de leur enfant.

Cependant, dix des 23 critères qui guident les parents dans leur choix d'une école pour leur enfant ne sont pas touchés par les recommandations du CRDE. Ils sont énumérés ci-dessous pour faciliter l'analyse de cet écart entre la recension des pratiques de qualité et les études spécifiques menées auprès des parents.

Accès	L'école de langue française existe et est accessible.
Emplacement	L'école de langue française est près de la maison et bien située.
Sécurité	L'école de langue française offre un environnement sécuritaire.
Qualité	L'école de langue française offre une éducation de qualité.
Réussite des élèves	L'école de langue française est compétitive en termes de réussite académique des élèves.
Soutien égalité des chances	L'école de langue française est compétitive en termes de réussite académique pour les enfants issus des milieux défavorisés.
Accès à des activités parascolaires	Les élèves ont accès à des activités parascolaires de nature sportive ou culturelle.
Perspectives d'emploi	L'école de langue française rassure les parents quant aux perspectives d'emploi et à la réussite des élèves une fois sur le marché du travail.
Valorisation du français	Le français est valorisé par l'école de langue française.
Acquisition de l'anglais	Les enfants qui fréquentent l'école de langue française terminent avec une forte compétence en anglais.

- ▶ Les trois premiers éléments apparaissent comme des éléments de base. Des incontournables. Au moment de l'exercice pour identifier les pratiques de qualité, on les a sans doute considérées sous-entendues. Cependant, les parents nous rappellent ainsi que l'école de langue française doit d'abord exister pour qu'on puisse la fréquenter, que le critère de proximité pèse lourd dans leur choix tout comme des doutes éventuels sur la sécurité de l'environnement scolaire.
- ▶ Autre rappel des parents : on cherche une école de qualité, qui permettra à notre enfant de s'épanouir à travers des activités scolaires et parascolaires et lui offrira des chances égales de réussir dans la vie. On peut créer un milieu de vie accueillant et offrir des ressources,

mais si l'enseignement ne soutient pas la réussite globale des enfants et des jeunes, ce ne sera pas suffisant.

- ▶ Finalement, les deux derniers oubliés concernent la langue. Le français d'abord, que les parents veulent voir valorisé, en appui à leurs propres efforts et pour faire pencher le «balancier compensateur» vers la langue française. Mais les parents veulent aussi qu'on les rassure : en milieu minoritaire, l'acquisition de l'anglais est un atout important, qui peut notamment ouvrir des portes en termes d'emplois.
- ▶ On le voit clairement, les deux listes (recommandations / pratiques de qualité et critères de choix des parents) gagnent à être jumelées. C'est d'ailleurs l'objectif de l'exercice-bilan présenté à la section 6 de ce rapport, qui vise la combinaison de ces listes et l'ajout des pistes apportées par l'approche en accueil et accompagnement du parent développée par l'AFPNB.

3.3 Une synthèse des critères de choix des parents

En prenant appui sur les 23 critères de choix des parents identifiés par le CRDE dans différentes recherches et enquêtes, nous avons tenté de faire quelques regroupements afin de réduire la liste et de la rendre plus facile à utiliser. Cela nous a mené pour le moment à quinze critères de choix.



Ceux-ci pourraient servir de base à un outil d'analyse pour le secteur de l'éducation en milieu minoritaire mais l'AFPNB et le RAD envisage d'abord de procéder à un **sondage en ligne auprès des parents ayants droit** du Nouveau-Brunswick pour les valider et les enrichir. Une première version du questionnaire qui pourrait être utilisé pour ce sondage a d'ailleurs été élaborée dans le cadre de ce projet.

Synthèse des critères de choix des parents

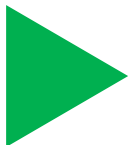
1	Accès	▶ L'école de langue française existe et est accessible.
2	Proximité	▶ L'école de langue française est près de la maison et bien située.
3	Sécurité	▶ L'école de langue française offre un environnement sécuritaire.
4	Qualité de l'environnement et du matériel	▶ L'environnement scolaire est agréable, propre et moderne.
5	Qualité de l'enseignement	▶ L'école de langue française offre une éducation de qualité. ▶ Le personnel de l'école de langue française est bien formé.
6	Réussite scolaire, égalité des chances et perspectives d'emploi	▶ L'école de langue française est compétitive en termes de réussite académique des élèves. ▶ L'école de langue française est compétitive en termes de réussite académique pour les enfants issus des milieux défavorisés. ▶ L'école de langue française rassure les parents quant aux perspectives d'emploi et à la réussite des élèves une fois sur le marché du travail.

7	Qualité de l'accueil	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'atmosphère de l'école de langue française est accueillante. ▶ L'expérience générale dans l'école de langue française est riche.
8	Qualité et variété des programmes	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les programmes offerts par l'école de langue française sont variés.
9	Accès à des activités parascolaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les élèves ont accès à des activités parascolaires de nature sportive ou culturelle.
10	Accueil et accompagnement du parent	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'école de langue française rassure les parents qui craignent d'avoir à composer avec un environnement scolaire différent de celui de la maison sur le plan linguistique.
11	Accompagnement des élèves et soutien à la francisation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les élèves reçoivent une attention individualisée. ▶ Un soutien dans l'apprentissage de la langue française est offert par l'école de langue française.
12	Valorisation de la langue française et de la culture acadienne et francophone	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le français est valorisé par l'école de langue française. ▶ L'école de langue française favorise l'accès au patrimoine francophone ou acadien. ▶ L'école de langue française constitue une communauté vivante et dynamique qui favorise la pérennisation de la langue et de la culture.
13	Acquisition de l'anglais	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les enfants qui fréquentent l'école de langue française terminent avec une forte compétence en anglais. ▶ L'école de langue française valorise le bilinguisme.
14	Construction identitaire et développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté francophone	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'école de langue française soutient les élèves dans le développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté francophone.
15	Ancrage dans la communauté et contribution à son dynamisme et sa vitalité	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'école de langue française constitue un lieu où les membres de la communauté, adultes et enfants, se retrouvent, se rencontrent et se reconnaissent.



SECTION 3 - Questions à partager

1. Comment procéder pour connaître, comprendre et mettre à jour régulièrement les critères de choix des parents de notre communauté?
2. Comment s'y prendre pour sensibiliser le parent ayant droit à l'importance qu'il soit accueilli et accompagné dans l'école de son enfant?
3. Comment valoriser le français tout en faisant la promotion de stratégies visant le bilinguisme?
4. Comment faire de la qualité de nos environnements éducatifs et de l'enseignement une priorité de notre école et un argument de poids dans le recrutement des parents ayants droit?
5. Comment offrir des programmes scolaires et parascolaires variés et collés aux intérêts des familles et des élèves dans une école de petite taille et/ou aux moyens limités?



4. Les avantages de l'école de langue française et l'article 23 de la Charte : comment on en parle aux parents sur le web

Pour savoir comment on fait valoir l'éducation de langue française auprès des parents en milieu minoritaire, nous avons fait une recherche sommaire dans chaque province, comme si nous étions un parent qui cherche de l'information sur les avantages de fréquenter une école de langue française. Nous avons ainsi visité 15 sites web et recensé les arguments mis de l'avant pour valoriser leur école, leur conseil scolaire ou l'éducation en français en milieu minoritaire.

Nous avons noté sous forme de mots clés tous leurs arguments, dans l'ordre où ils sont présentés sur le web. Les cinq premiers arguments ou avantages mentionnés sont regroupés dans une colonne du tableau présenté dans les pages suivantes, pour les faire ressortir.

Notre tableau comprend les informations suivantes :

- ▶ La province ou le territoire
- ▶ L'adresse du site web visité
- ▶ La proportion des avantages mentionnés qui concorde avec les critères de choix des parents
- ▶ L'identification des critères de choix des parents utilisés (voir la liste initiale à la page 15 de ce rapport)
- ▶ La liste des 5 premiers avantages utilisés pour promouvoir l'école ou l'éducation de langue française
- ▶ Les autres avantages mentionnés

EXEMPLE

	Province ou territoire	Site ou portail consulté	Les 5 premiers avantages mentionnés	Les autres avantages mentionnés
1	ONT	ecolescatholiquesontario.ca (3/4) Critères parents : 7 – 9 – 10	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Tradition (20 ans d'existence) ▶ Excellence (résultats et taux diplomation) ▶ Climat scolaire positif, accueillant et inclusif ▶ Innovation (ouverture sur le monde, technologies) 	

	Province ou territoire	Site ou portail consulté	Les 5 premiers avantages mentionnés	Les autres avantages mentionnés
1	ONT	ecolescatholiquesontario.ca (3/4) Critères parents : 7 – 9 – 10	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Tradition (20 ans d'existence) ▶ Excellence (résultats et taux diplomation) ▶ Climat scolaire positif, accueillant et inclusif ▶ Innovation (ouverture sur le monde, technologies) 	
2	ONT	ecolecatholique.ca (5/8) Critères parents : 5 – 7 – 19 – 11 – 15	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Chef de file en éducation ▶ Taux élevé de diplomation ▶ Rétention des élèves élevée ▶ Taux de satisfaction des parents élevé ▶ Résultats scolaires excellents 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Croissance constante des inscriptions ▶ Bilinguisme durable ▶ Programmes et services pour répondre aux besoins des élèves, des parents et de la communauté
3	ONT	epe.cspgno.ca (5/6) Critères parents : 5 – 9 – 10 – 7 – 22	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Qualité de l'enseignement ▶ Milieu de vie respectueux (unicité, diversité) ▶ Ouverture sur le monde ▶ Taux de réussite éducative élevé ▶ Éducation civique importante 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Transmission de la langue et de la culture françaises
4	ONT	ecolesontario.ca (7/12) Critères parents : 5 – 6 – 7 – 10 – 19 – 8 – 23	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Croissance des inscriptions ▶ Qualité de l'enseignement ▶ Excellence des résultats scolaires ▶ Innovation et modernité ▶ Respect des différences et ouverture d'esprit 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accueillante et inclusive ▶ Respect de toutes les croyances ▶ Porteuses des valeurs contemporaines ▶ Bilinguisme ▶ Forme des citoyens du monde ▶ Mission éducationnelle et sociale ▶ Communauté dynamique fière de sa diversité culturelle
5	YU	commissionscolaire.csfy.ca (1/3) Critères parents : 19	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Bilinguisme ▶ Contrer la perte d'effectifs dans les écoles et l'assimilation ▶ Une clé pour l'éducation en contexte d'exogamie 	
	AL	centrenord.ab.ca (5/6)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Transmission de la langue et de la culture ▶ Bilinguisme ▶ Appartenance communauté francophone 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maternelle en français plus que pertinente (même si l'enfant ne parle pas français)

	Province ou territoire	Site ou portail consulté	Les 5 premiers avantages mentionnés	Les autres avantages mentionnés
		Critères parents : 22 – 19 – 21 – 18 – 16	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Apprentissage de l'anglais ▶ Freiner le risque d'assimilation 	
6	AL	larosesauvage.francosud.ca (6/8) Critères parents : 22 – 21 – 6 – 11 – 9 – 3	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Transmission de la culture ▶ Soutien à la construction identitaire ▶ Qualité de l'enseignement ▶ Compétitivité des programmes ▶ Milieu de vie favorable à l'épanouissement et sécuritaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Place importante aux technologies ▶ Parascolaire ▶ Qualité de l'accueil
7	TNL	csfp.nl.ca (7/7) Critères parents : 11 – 4 – 15 – 13 – 22 – 12 – 1	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Programmes offerts ▶ Multi-âge et petites classes ▶ Services aux élèves ▶ Services aux parents (notamment aide avec la langue française) ▶ Transmission culture et traditions 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Parascolaire ▶ Transport gratuit
8	SK	ecolefrancophone.com (11/13) Critères parents : 4 – 15 – 3 – 1 – 14 – 23 – 12 – 19 – 15 – 16 – 18	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Taille des classes plus petite ▶ Plus d'attention individuelle ▶ Environnement scolaire sécuritaire ▶ Transport gratuit ▶ Programme scolaire et culturel prépare l'élève au marché du travail ou au postsecondaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Jeunes avec des intérêts similaires ▶ Accent sur les valeurs communautaires ▶ Possibilités d'activités sportives et culturelles provinciales ▶ Bilinguisme assuré ▶ Programme de motivation (soutien à l'élève) ▶ Aide financière pour le pensionnat ▶ Programme d'accueil (élèves niveau national ou international) ▶ Programmes d'anglais
9	BC	csf2021.ca (3/5) Critères parents : 21 – 22 – 14	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Innovation ▶ Culture vivante et partagée (construction identitaire, diversité, école-famille-communauté) ▶ Développement d'habiletés de vie ▶ Perspectives d'avenir pour les jeunes ▶ Inscriptions en croissance 	

	Province ou territoire	Site ou portail consulté	Les 5 premiers avantages mentionnés	Les autres avantages mentionnés
10	NB	<p>District scolaire franco-sud</p> <p>(5/6) Critères parents : 7 – 21 – 10 – 23 – 17</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'éducation en français, c'est un droit! ▶ Réussite pédagogique ▶ Construction identitaire et appartenance communautaire ▶ Valorisation de la diversité ▶ Collaboration famille-école-communauté 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Rapport positif avec la langue française
11	IPE	<p>cslfipe.wordpress.com</p> <p>(8/10) Critères parents : 5 – 21 – 23 – 10 – 3 – 17 – 7 – 15</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Éducation de qualité ▶ Environnement scolaire-communautaire ▶ Accueil de qualité ▶ Sécurité ▶ Promotion et épanouissement de la langue et de la culture 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Réussite et développement global de chaque élève ▶ Encadrement pédagogique ▶ Appui sur la recherche et les pratiques éprouvées ▶ Collectivité dynamique et fière ▶ Collaboration étroite avec les partenaires en éducation et la communauté
12	IPE	<p>monecolefrancaiseipe.com</p> <p>(12/8) Critères parents : 19 – 5 – 6 – 9 – 10 – 15 – 13 – 12 – 14 – 20 – 22 – 23</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Bilinguisme fort et durable ▶ Avantages cognitifs du bilinguisme ▶ Éducation de qualité (publique, gratuite, personnel qualifié, curriculum, performance et bien-être des élèves, formation continue) ▶ Relation personnalisée et de proximité (différenciée, parent 1er éducateur, taille humaine, réunions régulières avec parents 2 langues, soutien EPBP) ▶ Un monde d'opportunités (bourses, voyages, emplois) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Une expérience culturelle unique (découverte langue et culture, construction identitaire) ▶ Équipements modernes ▶ Transition maternelle facilitée par un CPEF dans la même bâtisse
13	NE	<p>csap.ednet.ns.ca</p> <p>(6/6) Critères parents : 11 – 9 – 8 – 12 – 16 – 23</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Programme préscolaire (4 ans) ▶ Milieu d'apprentissage et vie scolaire propices au développement du plein potentiel ▶ Activités parascolaires ▶ Place importante faite aux familles ▶ Services en francisation 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Liens écoles-communautés

	Province ou territoire	Site ou portail consulté	Les 5 premiers avantages mentionnés	Les autres avantages mentionnés
14	MB	edu.gouv.mb.ca (7/9) Critères parents : 19 – 17 – 21 – 12 – 23 – 13 – 16	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Avantages cognitifs du bilinguisme ▶ Ouverture aux autres cultures et adaptabilité ▶ Proportion élevée des élèves inscrite à un programme ou un cours en français (50%) ▶ Place du français dans le monde (plusieurs données et informations) ▶ Construction identitaire et sentiment d'appartenance communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Parascolaire ▶ Collaboration école-famille-communauté ▶ Accompagnement des parents anglophones (services) ▶ Mesures de francisation et soutien au développement identitaire
15	MB	dsfm.mb.ca (15/19) Critères parents : 5 – 11 – 15 – 6 – 3 – 10 – 9 – 20 – 19 – 7 – 4 – 12 – 21 – 23 – 16	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Éducation de qualité ▶ Programmes excellents ▶ Services aux élèves ▶ Qualité du personnel ▶ Climat d'apprentissage sécuritaire et chaleureux 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Environnement scolaire inclusif et dynamique ▶ Riche ambiance culturelle favorisant la réussite identitaire ▶ Préparation à l'exercice de la citoyenneté ▶ Bilinguisme ▶ Taux élevé de poursuite au postsecondaire ▶ Ratios moins élevés ▶ Parascolaire ▶ Famille-école-communauté ▶ Technologies ▶ Services et programmes préscolaires (maternelle temps plein, prématernelle, CPEF en développement) ▶ Services de garde francophones ▶ Programmes d'accueil visant la francisation ▶ Respect de l'unicité (rythme et individualité) ▶ Conscience et fierté en regard de la langue, de la culture et du patrimoine francophones

Et alors? Et maintenant?

► **Nombre d'arguments utilisés**

Le nombre d'arguments varie grandement d'un site à l'autre (de 1 à 19). En moyenne, les sites visités proposaient huit arguments.

► **Concordance avec les critères de choix des parents ayants droit**

Nous avons ensuite comparé les arguments mis de l'avant sur les différents sites aux 23 «critères de choix des parents» répertoriés dans la recension du CRDE afin de savoir dans quelle mesure les avantages identifiés par le milieu scolaire et associatif étaient concordants avec ce que les parents privilégient. En moyenne, chaque site utilise sept des 23 critères de choix des parents, soit un peu moins du tiers de ceux-ci.

Critères de choix des parents les plus utilisés

Les critères de choix des parents les plus utilisés dans la promotion de l'éducation en français (15 sites web) :

- Le bilinguisme
- La réussite éducative
- Le développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté francophone et la construction identitaire
- Les liens école-famille-communauté

Arguments les plus utilisés qui ne sont pas des critères de choix des parents

Les arguments les plus utilisés par les écoles, conseils scolaires et associations qui ne figurent pas dans la liste des critères de choix des parents :

- Innovation, modernité et technologies
- Ouverture sur le monde et sur les autres cultures
- Respect des différences et des croyances, valorisation de la diversité

► **Accueil et accompagnement du parent en milieu minoritaire**

Quant à l'accueil et l'accompagnement des parents en milieu minoritaire (AAP), on remarque ceci :

- Le mot «parent» se retrouve seulement quatre fois dans les arguments utilisés sur l'ensemble des sites web visités, le plus souvent pour introduire un service ou un soutien disponible (notamment pour les parents anglophones). Un seul site mentionne le taux de satisfaction élevé des parents, indiquant ainsi que les parents contribuent à l'évaluation des services.
- Le mot «famille» se retrouve cinq fois dans les arguments utilisés sur l'ensemble des sites web visités, le plus souvent pour parler de la collaboration école-famille-communauté.



SECTION 4 - Questions à partager

Comment s'y prendre pour bien cibler nos arguments lorsque vient le temps de promouvoir l'école de langue française dans notre communauté?

Comment savoir si notre argumentaire fonctionne auprès des parents ayants droit?

Au-delà des arguments, quelles sont les informations qui peuvent être déterminantes pour le parent dans le choix d'une école pour son enfant? Que nous apprennent les critères de choix à cet égard?

Comment faire une place au parent ayant droit dans l'amélioration de nos stratégies et de nos communications visant à accroître le nombre d'enfants et de jeunes inscrits à l'école de langue française?

5. Soutenir la mobilisation des acteurs clés et l'amélioration de nos stratégies de recrutement et de rétention en s'appuyant sur un modèle écosystémique

Les différents critères identifiés dans la recension du CRDE (recommandations, pratiques inspirantes et critères de choix des parents) ont été regroupés, reformulés et classés en fonction de leur visée (recrutement ou rétention / intégration). Les indicateurs liés aux principes d'accueil et d'accompagnement du parent en milieu minoritaire (AAP) y ont ensuite été ajoutés ou intégrés.

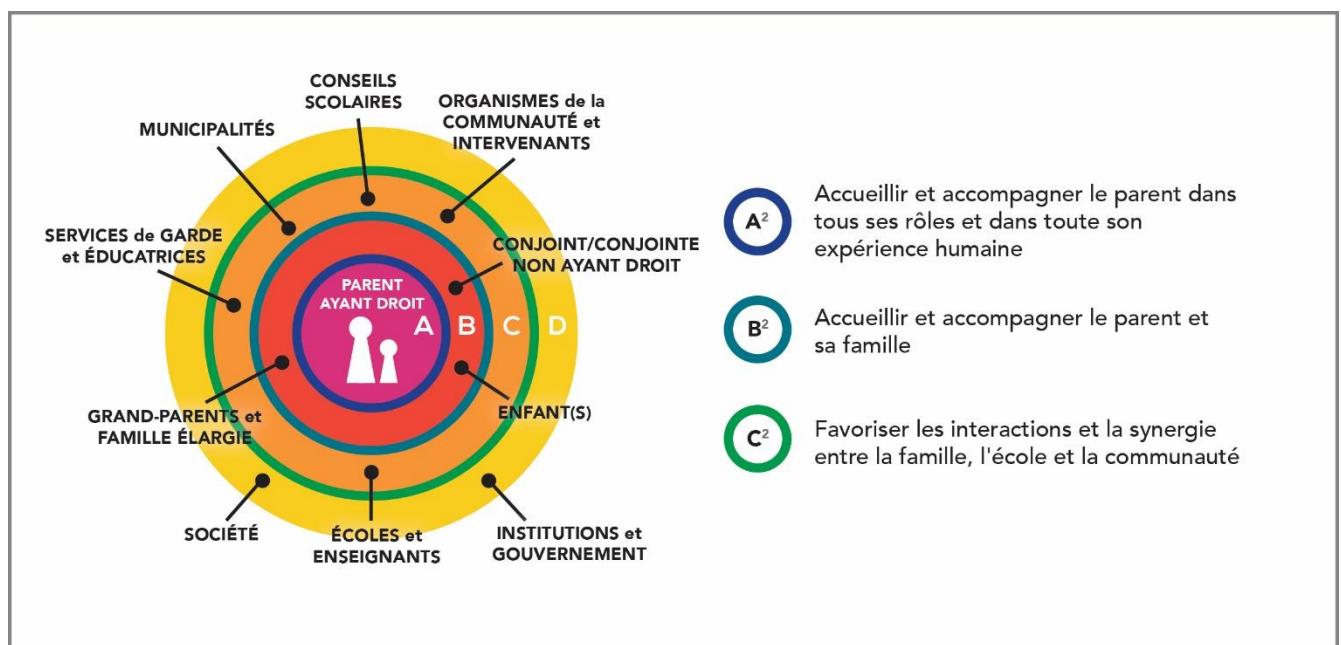
Afin d'analyser ces regroupements d'informations, nous avons choisi de les organiser en mettant à profit un schéma écosystémique au centre duquel nous avons placé le parent ayant droit.

Ainsi, en repassant toutes les pratiques et stratégies associées au recrutement des parents ayants droit, nous les avons identifiées selon le cercle du système auquel elles appartiennent (A, B, C ou D). Nous avons fait de même pour les pratiques et stratégies liées à la rétention ou à l'intégration des parents ayants droit. Cette répartition s'est traduite par un exercice-bilan, présenté à la section suivante de ce rapport.

Nous souhaitons cependant mieux témoigner de trois éléments qui nous apparaissent centraux dans la qualité de nos démarches auprès des parents ayants droit :

- ▶ Accueillir le parent dans tous ses rôles (auprès de son enfant, comme utilisateur de service, comme citoyen) et dans toute son expérience humaine
- ▶ Accueillir le parent ET sa famille, les considérant comme un tout interrelié et dynamique
- ▶ Favoriser les interactions et la synergie entre les différents systèmes autour du parent et avec lui, dans une dynamique école-famille-communauté forte

Ces trois préoccupations nous ont mené à la création des zones A², B² et C² qui traduisent ces trois éléments dynamiques et notre volonté de représenter les nécessaires interactions entre les systèmes. Nous avons choisi de les intégrer au schéma, notamment en raison de leur faible présence dans les outils, pratiques et initiatives recensés.



6. Exercice-bilan : les critères et pratiques de qualité en matière de recrutement et de rétention des parents ayants droit dans le système éducatif francophone en milieu minoritaire

En faisant l'exercice précédent, appuyé sur notre schéma écosystémique «bonifié», nous avons constaté que des éléments étaient communs aux différents contributeurs (recherche, parents, AFPNB), mais aussi que chacun apportait des éléments qui viennent enrichir la liste. L'analyse des éléments combinés nous permettrait sans aucun doute, dans une phase subséquente des travaux, d'enrichir nos savoirs sur les stratégies de recrutement et de rétention des parents ayants droit dans le système éducatif francophone.

Cependant, il est déjà prévu d'utiliser les éléments de la liste ci-dessous dans une version web interactive de notre schéma écosystémique. Ainsi, chaque fois qu'on cliquera sur un des niveaux du schéma, une liste de pratiques de qualité apparaîtra pour donner envie aux intervenants et aux organisations de passer à l'action!

6.1 Critères et pratiques de qualité en matière de recrutement des parents ayants droit



AB – Parents ayants droit et famille

Ce qu'identifie la recherche (R)

- a) Promouvoir l'école de langue française en milieu minoritaire auprès de tous les parents, sans égard à leur langue.
- b) Faire connaître les implications et les partenariats du service de garde ou de l'école au sein de la communauté.
- c) Transmettre aux parents des informations quant aux avantages de l'école de langue française en milieu minoritaire avec l'intention de les soutenir dans leur choix d'une école pour leur enfant.
- d) Promouvoir les programmes offerts dans les écoles de langue française, y compris les programmes et services en matière de francisation.
- e) Choisir et/ou adapter les pratiques de communication en nous basant sur les besoins et préférences exprimés par les parents.
- f) Faire connaître aux parents les différentes modalités de soutien disponibles pour les appuyer dans leur rôle auprès de leur enfant.
- g) Valoriser le rôle du parent dans le développement, les apprentissages et la réussite de son enfant.

Ce qui est important, selon les parents ayants droit (PA)

- a) Promouvoir la qualité de l'éducation dans les écoles de langue française.
- b) Transmettre des informations aux parents quant aux avantages de l'école de langue française en milieu minoritaire avec l'intention de les soutenir dans leur choix d'une école pour leur enfant.
- c) Promouvoir les programmes offerts dans les écoles de langue française, y compris les programmes et services en matière de francisation.
- d) Promouvoir le taux de réussite académique des élèves qui fréquentent une école de langue française ainsi que les perspectives d'emploi, une fois qu'ils atteignent le marché du travail.

- e) Promouvoir les services personnalisés et l'attention individualisée accordés aux élèves au sein des écoles de langue française.
- f) Mettre l'accent sur le fait que l'école de langue française permet l'acquisition d'une forte compétence en anglais.

L'apport de l'approche en accueil et accompagnement du parent en milieu minoritaire de l'AFPNB (AAP)

- a) Reconnaître et valoriser le rôle du parent comme premier responsable et premier éducateur de son enfant dans les documents cadres de notre organisation et dans nos communications.
- b) Choisir et/ou adapter nos pratiques de communication en nous basant sur les besoins et préférences exprimés par les parents.
- c) Valoriser le rôle du parent dans le développement et la vitalité des communautés francophones en milieu minoritaire.

 **B – Famille (enfants, conjoint(e) non ayant droit, famille élargie)**

Ce qu'identifie la recherche (R)

- a) Faire connaître les services d'appui aux élèves que nous avons mis en place pour répondre à leurs besoins spécifiques en milieu minoritaire.
- b) Mettre en œuvre une stratégie de communication spécifique afin de rejoindre et de rassurer les parents non locuteurs de français.
- c) Former et sensibiliser le personnel des écoles à la réalité des couples exogames.

Ce qui est important, selon les parents ayants droit (PA)

- a) Mettre œuvre une stratégie de communication spécifique afin de rejoindre et de rassurer les parents non locuteurs de français.

L'apport de l'approche en accueil et accompagnement du parent en milieu minoritaire de l'AFPNB (AAP)

- a) Accorder une attention particulière aux besoins et réalités des familles de couples exogames dans nos communications.
- b) Accorder une attention particulière aux besoins et réalités des familles de nouveaux arrivants dans nos communications.

 **C – Communauté**

Ce qu'identifie la recherche (R)

- a) Faire connaître les implications et les partenariats du service de garde ou de l'école au sein de la communauté.

6.2 Critères et pratiques de qualité en matière de rétention des parents ayants droit



A – Parents ayants droit

Ce qu'identifie la recherche (R)

- a) Sensibiliser le parent au rôle important qu'il peut jouer dans le maintien d'une forte francité familioscolaire.

L'apport de l'approche en accueil et accompagnement du parent en milieu minoritaire de l'AFPNB (AAP)

- a) Appuyer le parent dans l'exercice de ses droits et lorsqu'il fait valoir ceux de son enfant.
- b) Appuyer le parent dans son intégration et sa contribution à sa communauté.



AB – Parents ayants droit et famille

Ce qu'identifie la recherche (R)

- a) Choisir et/ou adapter nos pratiques de communication en nous basant sur les besoins et préférences exprimés par les parents.
- b) Encourager les élèves et les parents à devenir des contributeurs à la vie scolaire.
- c) Établir un dialogue avec l'élève et ses parents en vue de créer et de maintenir une relation de confiance.
- d) Mettre en place des mesures concrètes pour faciliter la participation des parents aux activités organisées par l'école.
- e) Appuyer les parents dans leurs efforts pour accompagner leur enfant dans ses apprentissages et sa réussite éducative.
- f) Créer des occasions fréquentes de rencontres (formelles et informelles) avec les parents.
- g) Faciliter l'accès des parents à des ressources en français : livres, musique, spectacles, films, jeux éducatifs, logiciels, etc.
- h) Créer des occasions de rencontre et de réseautage entre parents ou entre familles.

L'apport de l'approche en accueil et accompagnement du parent en milieu minoritaire de l'AFPNB (AAP)

- a) Choisir et/ou adapter nos pratiques de communication en nous basant sur les besoins et préférences exprimés par les parents.
- b) Créer des occasions de rencontre et de réseautage entre parents ou entre familles.
- c) Faciliter l'accès des parents à des ressources en français : livres, musique, spectacles, films, jeux éducatifs, logiciels, etc.
- d) Respecter l'expertise du parent dans tout ce qui concerne son enfant.
- e) Impliquer le parent dans le choix des orientations de notre organisation.
- f) Inviter le parent à participer à la planification et à la conception d'activités et services au sein de notre organisation.
- g) Inviter le parent à participer à l'évaluation du fonctionnement, des activités et des services de notre organisation.
- h) Faciliter et encourager la communication entre parents.

B – Famille (enfants, conjoint(e) non ayant droit, famille élargie)

Ce qu'identifie la recherche (R)

- a) Accueillir le parent non locuteur de français de façon à lui faire sentir qu'il a sa place.
- b) Mettre en œuvre une stratégie de communication spécifique afin de rejoindre et de rassurer les parents non locuteurs de français.
- c) Offrir des services d'appui aux élèves afin de répondre à leurs besoins spécifiques en milieu minoritaire et de favoriser leur réussite.

Ce qui est important, selon les parents ayants droit (PA)

- a) Mettre en œuvre une stratégie de communication spécifique afin de rejoindre et de rassurer les parents non locuteurs de français.
- b) Offrir des services d'appui aux élèves afin de répondre à leurs besoins spécifiques en milieu minoritaire et de favoriser leur réussite.
- c) Offrir aux élèves des services personnalisés et une attention individualisée.

C - Communauté

Ce qu'identifie la recherche (R)

- a) Considérer l'accueil comme une stratégie-clé qui va au-delà de l'accueil initial et se fait en continu.
- b) Former et sensibiliser le personnel des écoles à la réalité des couples exogames.
- c) Assurer aux enseignants une formation suffisante et adéquate pour intervenir en milieu minoritaire.

Ce qui est important, selon les parents ayants droit (PA)

- a) Offrir une diversité de programmes en se basant sur les intérêts et besoins des élèves et des parents.
- b) Offrir une diversité d'activités parascolaires en se basant sur les intérêts et préférences des élèves et des parents.
- c) Assurer aux enseignants une formation suffisante et adéquate pour intervenir en milieu minoritaire.
- d) Créer un milieu accueillant.

L'apport de l'approche en accueil et accompagnement du parent en milieu minoritaire de l'AFPNB (AAP)

- a) Définir clairement la place du parent dans les documents cadres de notre organisation.
- b) S'appuyer sur une connaissance approfondie des besoins et réalités des parents de notre communauté pour développer nos activités et services.
- c) Défendre les intérêts des parents, des enfants et des familles en faisant leur promotion auprès de différents acteurs et partenaires.
- d) Initier ou faciliter des partenariats intersectoriels en appui au parent, et y contribuer.
- e) Promouvoir les bonnes pratiques liées à l'accueil et l'accompagnement du parent en milieu minoritaire et francophone auprès de nos partenaires.
- f) Intégrer l'approche d'accueil et d'accompagnement du parent en milieu minoritaire dans toutes les dimensions de notre organisation (orientation, fonctionnement, action et approche).

C² – Dynamique école-famille-communauté

L'apport de l'approche en accueil et accompagnement du parent en milieu minoritaire de l'AFPNB (AAP)

- a) Organiser des activités et services pour appuyer le parent dans son rapport avec différents intervenants qui jouent un rôle auprès de lui ou de son enfant.
- b) Clarifier et faire connaître au parent les rôles et responsabilités des intervenants qui jouent un rôle auprès de lui ou de son enfant.
- c) Entreprendre des démarches auprès de nos partenaires en vue de faciliter l'accès du parent aux différentes formes de soutien et d'appui.



Un **outil d'autoévaluation** a été conçu à partir de cet exercice-bilan afin de permettre aux organisations de faire un **examen complet** de ses pratiques en matière de **recrutement** des parents ayants droit dans le système éducatif francophone.

Conclusion

Ce projet se voulait une contribution à nos efforts collectifs pour accroître le nombre d'enfants de parents ayants droit inscrits à l'école de langue française en milieu minoritaire, au Nouveau-Brunswick et ailleurs au Canada.

Notre point de départ était une recension des outils, initiatives et pratiques destinés à soutenir le recrutement, la rétention et l'intégration des parents ayants droit dans le système éducatif francophone. Même si cette recension ne nous a pas permis de découvrir des éléments nouveaux et inédits, elle a eu le mérite de regrouper beaucoup d'information pertinente. Le fait de pouvoir constituer une liste initiale de pratiques de qualité soutenues par la recherche de même qu'une liste de critères de choix mentionnés par les parents dans différentes enquêtes au Canada a ouvert plusieurs pistes d'analyse captivantes.

Au-delà de la concordance entre les critères de choix et les pratiques de qualité relevées, nous avons entrepris d'explorer le web afin d'analyser les arguments utilisés par l'école de langue française et de les comparer à ce que les parents disent considérer en faisant le choix d'une école. Riches des apprentissages apportés par ces étapes de manipulation, d'analyse et d'interprétation, nous avons conçu différents outils pour appuyer concrètement les acteurs du système d'éducation et leurs partenaires.

Tout au long de nos travaux, nous avons mis à profit les connaissances développées par l'AFPNB et le Réseau des ayants droit sur l'accueil et l'accompagnement du parent en milieu minoritaire. Cela nous a permis de constater à nouveau la valeur de ce savoir et de bonifier les éléments dégagés par la recension.

Nous avons finalement ouvert une toute dernière porte, qui prendra du temps à se refermer, en transposant le contenu de nos analyses dans un schéma écosystémique dont le centre est le parent ayant droit. En faisant cela, nous nous sommes donné de nouvelles perspectives mais surtout de nouvelles routes à emprunter vers une mobilisation des communautés autour du défi que représente le recrutement et la rétention des parents ayants droit en milieu minoritaire.

Parmi les actions que nous aimerions entreprendre à court terme, avec la collaboration des parents, afin de contribuer encore davantage à la vitalité de nos communautés francophones et acadiennes :

- Mener un sondage auprès des parents ayants droit au Nouveau-Brunswick afin de solidifier notre compréhension de leurs critères de choix quand vient le temps de choisir une école;
- Intensifier nos efforts pour assurer la diffusion de notre approche organisationnelle en accueil et accompagnement du parent en milieu minoritaire afin d'assurer son intégration à la pratique;
- Développer des outils et une stratégie d'accompagnement pour soutenir l'intégration et l'activation d'une dynamique forte école-famille-communauté, dans une perspective écosystémique.
- Approfondir nos connaissances et savoir-faire en regard de la qualité des processus de conception d'outils et de stratégies en milieu minoritaire, toujours en vue de soutenir l'accueil et l'accompagnement des parents ayants droit.